



*Commune de Tintigny
Opération de développement rural*

Compte-rendu de la séance de la CLDR du 10 mars 2020

Tintigny, le 20 mars 2020

Participants :

Cette réunion rassemblait 13 membres de la CLDR (liste en annexe 1)

Dont les échevins Benjamin DESTREE et Isabelle MICHEL.

Les autres participants à cette réunion étaient les suivants :

- *Pour l'administration communale* : Florence RION
- *Pour la FRW* : Nicolas LECUIVRE et Alexandra THIRY
- *Pour le bureau Impact* : Stéphane Motiaux

Ordre du jour :

Rapport annuel

- Rappel
- Suivi de conventions
- Bilan CLDR

Travail sur les fiches-projets

- Avancées lot 1
- Présentation fiches du lot 2
- Présentation fiches du lot 3
- Méthode et analyse



I. Introduction

Accueil par l'échevin Benjamin Destrée.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente : Le compte-rendu est approuvé.

II. Rapport annuel

a. Rappel

→ le rapport annuel concerne encore la précédente ODR, c'est-à-dire le PCDR ayant été approuvé par le Gouvernement wallon en 2005 pour une durée de validité limitée au 31 décembre 2015.

b. Suivi de conventions

Maison rurale de Tintigny

Signature de la convention : 27 novembre 2015 (projet estimé à 1.600.000 euros)

25 octobre 2017 : approbation premier avant-projet

Mai 2018 : désignation d'un nouvel auteur pour un projet délocalisé (changement motivé par diverses raisons : avertissement de l'urbanisme, blocages liés au voisinage, coût élevé de la rénovation, besoins supplémentaires à prendre en considération)

Juillet 2018: présentation du nouveau projet à la CLDR et aux associations (plusieurs rencontres)

Mai 2019 : 2ème Comité d'accompagnement pour validation du nouveau projet

Octobre 2019 : avenant à la convention obtenue (projet estimé désormais à 2.238.000 euros).

=> Actuellement en attente de signature du Ministre. Le Cahier spécial des charges (CSC) est prêt, la Commune vient de le recevoir. Le marché doit absolument être lancé cette année.

Place du Champs de Foire de Tintigny

- Convention 2015
- Devant le prix exorbitant lors de la première adjudication, le marché a été relancé par la Commune en le scindant en plusieurs lots. Cela a permis de diminuer les coûts de près de 100 000 euros.

Stade actuel: travaux (délais 100 jours ouvrables).



Projets terminés

Halle de Han



Espace collectif à Rossignol

Maison de village à Rossignol



Place du 120^{ème} à Bellefontaine



Venelles et chemins de liaison



Remarque place de Bellefontaine : encore un litige au niveau du revêtement.

c. Bilan CLDR

La CLDR a été entièrement renouvelée en juin 2019. Cette nouvelle CLDR s'est particulièrement mobilisée pour l'élaboration du nouveau PCDR ; notamment en travaillant sur les projets et la stratégie :

- 25/02/2019 : RA
- 17/06/2019 : installation nouvelle CLDR
- 01/07/2019 : parcours piste
- 09/09/2019 et 11/10/2019 : double réunion de priorisation



- 18/11/2019 : Mise en lot
- 09/12/2019 : GT Voies lentes

Questions et remarques de la CLDR

- Quelle était la priorité initiale de la maison rurale de Tintigny ?
Ce projet est repris au répertoire de projets (lot 3) du PCDR sous l'intitulé « créer une maison de village à Tintigny ».

⇒ **La CLDR valide le rapport annuel**

III. Travail sur les fiches-projets

a) Avancées lot 1

Benjamin Destrée détaille les avancées au niveau des projets du premier lot de programmation qui ont fait l'objet de rencontres et de visites de terrain, avec implication du bureau Impact et de la FRW.

- **Chemins et liaisons :**

Concernant le tracé d'Ansart, une première rencontre avec Pierre Ansay (propriétaire) a eu lieu récemment : il est favorable à la réalisation du projet et souhaite que ce soit réalisé de façon intelligente.

Le travail mené en CLDR a fait apparaître la possibilité d'utiliser partiellement un chemin et un sentier militaire repris à l'atlas des chemins. Une concertation plus approfondie doit avoir lieu.

- **Maison de village Lahage**

Le comité des fêtes de Lahage, qui met en place de multiples activités, a clairement besoin d'une infrastructure adaptée pour les activités du village. Après recherche de possibilités pratiques, le projet serait idéalement réalisé sur une parcelle agricole communale située Rue de Boviveau, au lieu-dit « le paradis », dotée d'une vue magnifique sur la ferme de la veille Hase. L'emplacement est idéal en terme de nuisance (à 300 m du village, en direction des bois, en bordure d'une route peu fréquentée). La parcelle semble à priori convenir, mais le bureau Impact doit toutefois s'en assurer en vérifiant l'implantation possible du bâtiment, sur base de la stabilité du sol et notamment par l'analyse des courbes de niveau et des écoulements d'eau.



- **Maison de village Poncelle**

L'idée est d'acquérir la salle privée nommée « La veillée » à Poncelle et d'utiliser cette salle pour les activités villageoises. La volonté est de minimiser l'effort de rénovation et de n'apporter que les améliorations nécessaires. Le propriétaire à la volonté de vendre à la Commune.



La visite de terrain réalisée dernièrement est très positive. Le bâtiment se révèle important, offrant des possibilités supplémentaire au projet qui sera composé d'un volet maison de village et d'un volet logement.

- ⇒ Benjamin Destrée conclut en insistant sur l'importance de réaliser des maison de village à taille humaine, qui permettent réellement de dynamiser les activités villageoises et non de servir de salle de banquet.

Questions et remarques de la CLDR :

- Au niveau des chemins de liaison, il est rappelé l'importance du tronçon Rossignol – Orsinfraing. La Commune de Habay travaille actuellement sur le tronçon Marbehan-Orsinfraing. Un projet transcommunal est probablement envisageable. Dans un souci de pouvoir faire coïncider les timing, il est demandé à la commune de travailler dès à présent sur ce tronçon également (blocage = au niveau de la Civanne).
- ⇒ Benjamin Destrée contacte au plus vite Olivier Barthélemy, échevin de la mobilité à Habay. Une visite de terrain sera programmée en conséquence.

b) Méthode et analyse

Plusieurs tables (max 6 personnes/table).

Distribution des fiches par lot.

20 min pour analyser chaque lot.

- Fiches de validation :
 - Espace supérieur : C'est bon la fiche correspond à nos discussions. Peut-être une précision ou une remarque à ajouter ?
 - Espace inférieur : Halte ! La fiche ne correspond pas au projet voulu. La CLDR a des remarques à ajouter.
- Pas d'obligation d'analyser toutes les fiches.

Debrief de 20 min après chaque lot.

Nom de la fiche :

	<p><u>Compléments / Précisions / Suggestions :</u></p>
	<p><u>Points d'attention / Remarques :</u></p>



c) Débriefing fiches du lot 2

- Aménagement d'un complexe de logements intergénérationnel :
 - Peut-on ajouter les familles monoparentales dans le public cible ? En effet, c'est également un public qui a des difficultés pour se loger. Mais, c'est à voir avec les subsides puisqu'elles relèvent principalement du social.
 - Logement Tremplin : quels critères d'attribution ? Ces critères sont étudiés en temps utile. Ils permettent de favoriser les jeunes qui veulent s'installer tout en restant dans le contexte légal.
 - **Inclure la réalisation d'espaces partagés dans les indicateurs de réalisation et dans l'étude budgétaire afin que les auteurs de projet les budgétisent dès le départ.**
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

- Création d'un circuit PMR à Bellefontaine
 - **Modifier le titre en « Création d'un circuit PMR et d'une zone de convivialité intergénérationnelle à Bellefontaine » : permet d'inclure les ados dans le public cible.**
 - **Ajouter l'ASBL Access-I dans les partenaires**
 - Au niveau des autres chemins accessibles aux PMR, la question des bi-bandes béton est soulevée vis-à-vis des nouveaux chemins agricoles. Isabelle Michel propose que la demande soit faite d'intégrer une bande sensiblement plus large pour garantir l'accès des chaises roulantes.
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

- Création ou réaménagement d'espaces de convivialité dans les villages
 - **Cette fiche mélange des matières subsidiées en DR et des matières à subsidier d'autres part. Elle mélange également des projets en cours et des projets à faire. A clarifier, au moins en ce qui concerne le ou les projets à subsidier en DR !**
 - Réfléchir dès le départ à l'entretien dans la durée et à la sécurité
 - Poncelle : des questions d'éclaircissement sont posées vis-à-vis du problème avec les bus autour du monument. Cette question sera traitée dans le cadre du PCM !
 - Bancs à ajouter à Saint-Vincent
 - Problématique des kiosques : attention nuisances. Veiller à l'éclairage !
 - Ansart : l'aménagement est en cours et intègre des modules pour enfants en bas âge. Isabelle Michel propose de présenter les plans à la CLDR lors d'une future réunion.
 - Ansart : interdire le passage à gué près du Pont Rouge.
 - Bancs mobiles : l'action ne figure pas dans la fiche-projet
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques. Une description de l'action spécifique « bancs mobiles » sera rédigée par la FRW afin de ne pas la perdre de vue (à réaliser dès cet été ?).

- Aménagement du cœur de village de Lahage
 - Veiller à la cohérence avec l'emplacement de l'aire de jeux, de la maison de village et du cœur de village. L'aire de jeux, si elle est placée auprès de la maison de village rue Boviveau, aura un souci pour la surveillance parentale.
 - **Si possible, en profiter pour enterrer les bulles à verre + réseau électrique.**
 - Si possible intégrer l'aménagement des lavoirs (ils ont déjà été restaurés mais il serait possible de les améliorer pour y envisager de nouvelles fonctions)
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.



d) Débriefing fiches du lot 3

- Création d'un site récréatif avec structure abritée et divers modules pour la détente et la convivialité
 - Bien indiquer que d'autres endroits pourront encore être envisagés.
 - La CLDR soulève l'importance de la proximité de la rivière. Vigilance toutefois avec les crues. Proposition de créer une plage submersible avec mobilier adapté.
 - Quid de l'accès aux kayaks ?
 - Attention aux nuisances.
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

- Création d'un bâtiment locatif à destination des PME/TPE (atelier rural)
 - Quid de la gestion ? Gestion communale d'un tel outil semble difficile.
 - **Ajouter les termes FabLab, incubateur dans le descriptif.**
 - **Attention à la durée de location (trois ans). Cette durée peut être étendue (le préciser dans la fiche)**
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

- Création d'un centre artistique citoyen au sein de l'église de Saint-Vincent
 - **La fiche devrait être plus explicite concernant le projet artistique. Préciser notamment les partenaires (fabriques d'église, une artiste locale et sa fondation), le fait que le projet sera développé tout en maintenant une place de culte, le fait que l'église se situe au cœur même du village.**
 - **Inscrire dans la fiche que le projet s'inscrit dans une réflexion plus large sur la réaffectation des églises ; avec l'idée de penser à l'avenir de telles infrastructures (gouffres énergétiques !), en montrant que l'on peut donner une vocation nouvelle à ces bâtiments tout en respectant l'esprit du lieu.**
 - La commune va avancer rapidement sur ce projet. Un référendum participatif est envisagé dans un premier temps.
 - Même si le projet avance de son côté, la CLDR soulève l'importance et sa volonté de l'inscrire dans une perspective de développement rural (dans un programme stratégique avec implication des citoyens).
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques. La FRW recontactera M. Nizet pour obtenir quelques précisions.

- Création d'une maison multiservices à Bellefontaine
 - **Ne pas préciser la localisation.** Bellefontaine est une possibilité au niveau de l'ancienne maison des jeunes
 - **Il ne s'agit plus ici du château, dont le projet a été retiré du PCDR. Attention à bien supprimer la mention du lieu (Château) dans la description**
 - Manque de clarté de la notion de multiservices : il s'agit effectivement d'une fiche fourre tout
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques

- Création d'une maison de village à Saint-Vincent
 - Pas encore tranché au niveau du contenu. Rénovation de l'ancienne ? Création d'une nouvelle ?
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

- Création de réseaux de chaleur
 - **Indiquer aussi « création de réseaux dans les nouveaux quartiers (liaison avec fiche immatérielle création d'un éco-quartier)**
 - ➔ La CLDR approuve cette fiche moyennant prise en compte des remarques.

IV. Programme de travail

- Fin avril (selon les avancées Covid-19):
→ Analyse des fiches projets matérielles du lot 1 : chemins de liaison, maison de village Lahage, maison de village Poncelle + fiches projets immatérielles
- Mai :
→ Finalisation du dossier – approbation finale de la CLDR
- N’hésitez pas à jeter un œil au site de l’ODR <https://www.pcdrtintigny2030.info/>

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alexandra Thiry, Nicolas Lecuivre*

Annexe 1 : liste de présences

Présents (14) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Ancion	Nicolas
M.	Boelen	Yannick
Mme	Delcourt	Marie-Claire
M.	Destrée	Benjamin
M.	Gavroy	Frédéric
Mme	Genin	Céline
Mme	Goffin	Julie
Mme	Michel (Godenir)	Isabelle
M.	Nizet	Jean-Louis
M.	Orban	Patrice
M.	Peiffer	Patrice
M.	Stordeur	Christophe
Mme	Waegemans	Sandra

Excusés (7)

Titre	Nom	Prénom
M.	Doneux	Laurent
Mme	Egedy	Michèle
Mme	Feldmann	Françoise
Mme	Jehenson	Edith
M.	Muri	Pierre-Yves
Mme	Orban	Sophie
M.	Piedboeuf	Benoît